



Réinsertion



Formation





La justice

Accessibilité





Emploi

Démarche









Plateau technique

Le plateau technique

SPIP des Hauts-de-Seine

Le service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine bénéficie dans ses locaux à Nanterre de la présence de plusieurs partenaires associés dans l'accompagnement des personnes placées sous main de justice (PPSMJ).

Grâce à cette volonté commune, les PPSMJ orientées par les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) ont la possibilité de rencontrer des partenaires à même d'aborder et de traiter un grand nombre de leurs problématiques.

Le suivi ainsi initié permet d'inscrire les personnes dans des dispositifs de droit commun qu'elles peuvent avoir du mal à démarcher par elles-mêmes ou qu'elles ne considèrent pas comme nécessaires.

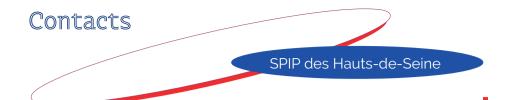
L'idée est de provoquer des rencontres dans le cadre de permanences sur rendez-vous, entre des personnes avec des besoins et des interlocuteurs avec une offre de service.

L'objectif recherché - dans le respect des champs d'intervention, des compétences et de la déontologie de chacun - est la mobilisation des personnes et la recherche de leur adhésion à des parcours à même de prévenir la récidive et de favoriser la sortie de la délinquance.

Sommaire

Ce livret présente les différents acteurs impliqués auprès du plateau technique :

Pôle emploi	p.5
CIDFF	p.6
Nouvelles voies	p.7
Point Justice	p.8
Association pour la réinsertion sociale (ARS95)	p.9
Missions locales	p.10
Justice 2ème chance (J2C)	p.11
Mouvement pour la réinsertion sociale (MRS)	p.12
Association FAIRE	p.13



Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine 94 boulevard du Général Leclerc 92000 NANTERRE

Tél. 01 71 13 02 00

Horaires:

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures puis de 14 heures à 17 heures (16 heures 30 le vendredi)





Public

Toute personne suivie par le SPIP des Hauts-de-Seine En situation administrative régulière N'ayant pas fait l'objet d'une exclusion d'une agence locale Inscrite à Pôle Emploi

Offre de service

Informer sur l'offre de service du Pôle Emploi Informer sur les droits et devoirs relatifs à l'inscription Réaliser un diagnostic emploi, formation ou construction d'un projet professionnel Orienter selon les besoins vers l'agence locale dont relève la personne en faisant des préconisations

Documents à fournir



Public

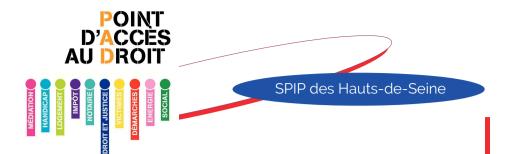
Toute personne auteure de violences intrafamiliales prise en charge par le SPIP des Hauts-de-Seine

Offre de service

Consultations thérapeutiques dans le cadre de l'obligation de soins pour les auteurs de violences intrafamiliales.

Documents à fournir

Fiche de liaison (remise par le CPIP au partenaire)
Pièce d'identité
Justificatif de domicile
Tout document utile



Toute personne prise en charge par le SPIP des Hauts-de-Seine

Offre de service

Informer, rédiger des recours, des courriers juridiques
Accompagner et effectuer un suivi ou une prise en charge sur
des questions familiales (mariage,
divorce, autorité parentale, état civil...), de situation
administrative, de conflit avec l'employeur, de conflit avec
le propriétaire, de problème d'assurance, d'aide
juridictionnelle ou de commission d'office.

Documents à fournir



Toute personne prise en charge par le SPIP des Hauts-de-Seine

Offre de service

Informer, conseiller, orienter sur les procédures juridictionnelles et administratives existantes
Si nécessaire, accompagner dans la réalisation de certaines démarches administratives

Les champs d'intervention sont variés : le droit des étrangers, le droit de la famille, le droit du travail, la consommation et le surendettement, le droit du logement et l'accès à l'assistance des avocats pour les plus précaires.

Documents à fournir



Toute personne prise en charge par le SPIP des Hauts-de-Seine En situation administrative régulière

Offre de service

Revenir sur son parcours scolaire/professionnel Identifier son portefeuille de compétences Établir un plan d'action (CV, fiche métier,...) Suivi possible par un e conseiller en insertion professionnelle

Documents à fournir



Toute personne prise en charge par le SPIP des Hauts-de-Seine Âgée entre 18 et 25 ans En situation administrative régulière Autorisée à travailler

Offre de service

Bilan socioprofessionnel
Accompagnement renforcé dans les démarches
socioprofessionnelles
Aide à la stabilisation de la situation socioprofessionnelle
Évaluation de l'autonomie dans les démarches
Soutien dans le cadre de l'accès au droit commun et de
l'entrée dans des dispositifs adaptés

Documents à fournir



Public

Toute personne suivie par le SPIP des Hauts-de-Seine En situation administrative régulière

Offre de service

Evaluer la situation socioprofessionnelle.

Diagnostic avec établissement d'un plan d'action pour un retour vers l'emploi, valider un projet de formation ou envisager une création d'entreprise.

Accompagnement personnalisé vers l'emploi à court (6 mois), moyen (6 mois à 2 ans), et long (2 à 5 ans) terme.

Mise en relation avec des associations et des entreprises qui recrutent.

Documents à fournir

Pièce d'identité Curriculum vitae Tout document utile



Public

Toute personne suivie par le SPIP des Hauts-de-Seine En situation administrative régulière Ayant la volonté et la possibilité de se réinsérer socialement et professionnellement.

Offre de service

Accompagnement à la réinsertion par la recherche d'emploi Possibilité d'élection de domicile Possibilité d'hébergement en chambre d'hôtel (pour les personnes proches de l'emploi).

Documents à fournir

Fiche de liaison (remise par le CPIP au partenaire) Attestation de rendez-vous



Public

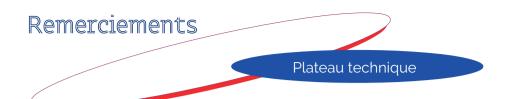
Toute personne suivie par le SPIP des Hauts-de-Seine En situation administrative régulière Ayant la volonté et la possibilité de se réinsérer socialement et professionnellement.

Offre de service

Accompagnement socioprofessionnel, quotidien, pour une durée de 4 mois renouvelable 1 fois selon votre situation,

Accompagnement dans les démarches administratives et professionnelles,

Documents à fournir



Le plateau technique ne pourrait pas exister sans la volonté et les objectifs partagés du SPIP et des partenaires institutionnels et associatifs qui le constitue.

Leur irremplaçable mobilisation sert l'ambition d'un partenariat modèle car novateur, dynamique et source de synergie pour une prise en charge globale de la personne placée sous main de justice.

Le SPIP sait particulièrement compter sur le soutien :

- de la préfecture des Hauts-de-Seine ;
- du tribunal judiciaire de Nanterre;
- du conseil départemental des Hauts-de-Seine ;
- de la ville de Nanterre;
- de la direction territoriale des Hauts-de-Seine de Pôle emploi ;
- des directions des Missions locales.

NOS PARTENAIRES



























Planning prévisionnel

Plateau technique

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec un partenaire? Renseignez-vous auprès de votre CPIP référent

Vous avez rendez-vous :

-0.	···
avec:	
Le :	À:
avec:	
Le:	À:
avec:	
Le:	À:
avec:	